

**ABONNEMENT.**  
**SOMMAIRE :**  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 8  
**PRIX :**  
 Un an . . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10

**ON S'ABONNE :**  
 A SAUMUR,  
 Chez tous les Libraires.  
 A PARIS,  
 Chez DONGREL et HULLIER,  
 Place de la Bourse, 33.  
 A EWIG,  
 Rue Tailbout, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 c.  
 Réclames, — . . . . 30  
 Faits divers, — . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
 Du droit de refuser la publication  
 des insertions reçues et même payées,  
 sauf restitution dans ce dernier cas ;  
 Et du droit de modifier la rédaction  
 des annonces.

Les articles communiqués  
 doivent être remis au bureau  
 du journal la veille de la repro-  
 duction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne  
 sont pas rendus.

ON S'ABONNE :

A PARIS,  
 Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,  
 Place de la Bourse, 8.

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
 bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

11 Décembre 1877.

## Chronique générale.

On lit dans la *Défense*, sous la signature  
 de M. J. Hairdet :

« . . . Le maréchal de Mac-Mahon avait  
 tout abandonné à ses ennemis.

« Effrayé de la situation terrible qui nous  
 est faite par l'imminence du danger, il s'é-  
 tait trouvé dans la situation où se trouvèrent  
 Louis XVI et Charles I<sup>er</sup>, Charles X et Louis  
 Philippe, à la veille de la Révolution qui les  
 exila ou les . . . supprima.

« On ne saura jamais trop à quel degré de  
 générosité et d'abnégation le Président de la  
 République s'est élevé.

« Et si nous avons dû, en certaines cir-  
 constances, protester avec la plus grande  
 énergie contre certains actes de sa politique,  
 nous n'avons jamais voulu, pour notre part,  
 émettre un blâme qui pût retomber sur les  
 intentions même du maréchal de Mac-  
 Mahon.

« Notre but a été de lui signaler le péril  
 qu'il ne semblait point apercevoir : notre in-  
 tention n'a jamais été de jeter sur lui le  
 moindre discrédit, ce qui serait une souve-  
 raine injustice.

« Comment donc expliquer son attitude  
 de ces derniers jours ?

« Par ceci :

« Le maréchal de Mac-Mahon, — nous  
 pouvons le répéter bien haut, parce que  
 nous le croyons bien vrai, — le Maréchal  
 n'est resté au pouvoir, contrairement à tant  
 d'autres, que par dévouement, qu'en sacrifi-  
 ant ses goûts, ses intérêts même, à ce  
 qu'il croit être le bien du pays, la garantie  
 et la sauvegarde des intérêts conservateurs,  
 c'est-à-dire des intérêts de la France.

« Convaincu que la grande majorité du  
 pays est conservatrice, il pouvait, il devait  
 espérer que les élections justifieraient la me-  
 sure qu'il avait cru devoir prendre, d'accord  
 avec le Sénat. Le ministère de Broglie, par  
 des essais malheureux, des tâtonnements  
 blâmables, des lenteurs, des fautes, et aussi  
 par suite de la situation difficile qui lui avait  
 été faite par quinze mois de politique désor-  
 ganisatrice, le ministère de Broglie ne fut  
 pas de taille à lutter contre la ligue révolu-  
 tionnaire, contre l'Internationale, contre la  
 franc-maçonnerie, contre tout ce qui soutint,  
 sans scrupule et sans conscience, le parti ra-  
 dical aux dernières élections. Amoin-  
 dri, mais encore assez fort pour être en majorité  
 dans la Chambre, le reste des 363 voulut  
 dicter ses lois au gouvernement.

« Pour la majorité radicale de la Cham-  
 bre, la majorité conservatrice du Sénat ne  
 compte pas, le pouvoir exécutif ne compte  
 pas. Elle veut être tout : elle entend imposer  
 ses conditions, dicter ses lois, et justifier  
 quand même ce nom de Convention qu'elle  
 réclame et qu'elle veut mériter tout en assu-  
 rant le contraire.

« Rien en politique n'est plus funeste que  
 les hésitations. Le maréchal de Mac-Mahon  
 a hésité.

« Il est arrivé ce qui arrive en pareil  
 cas : la foule a écouté ceux qui n'hésitaient  
 pas.

« L'opposition de la Chambre a employé  
 un moyen qui jamais n'a été employé par

une Chambre française ni même par aucune  
 Chambre étrangère.

« Elle a pris le pays par la famine, sous  
 prétexte de vouloir faire capituler le gouver-  
 nement du Maréchal : elle a refusé le vote  
 du budget.

« M. Thiers s'est élevé dans le temps avec  
 une grande vigueur contre l'hypothèse d'une  
 pareille prétention : un journaliste, candi-  
 dat de la majorité, à Paris, a justement qua-  
 lifié ce procédé de moyen « révolution-  
 naire. »

« L'opposition a refusé le budget. Elle a  
 dit au gouvernement : Ou vous me céderez  
 tout, ou j'empêcherai le pays de marcher.

« Et le pays s'est inquiété.

« Et les consommateurs ont réduit leurs  
 dépenses.

« Et le commerce a chômé.

« Et les ouvriers sont restés sans travail.

« Et puis les consommateurs, les com-  
 merçants, les ouvriers, ont accusé : qui  
 donc ?

« La Chambre ? L'opposition ? Non pas. —  
 Le Maréchal-Président.

« C'est alors que cet homme bon et loyal,  
 comme il l'est au fond du cœur, a été ef-  
 frayé de la responsabilité que, bien à tort,  
 on faisait remonter jusqu'à lui.

« L'idée préconisée par une manœuvre in-  
 fâme, que la stagnation des affaires, l'in-  
 quiétude du pays, la misère dont le peuple  
 est menacé venait de lui, maréchal de Mac-  
 Mahon, cette idée l'a effrayé au-delà du pos-  
 sible. . .

« — J'essaierai un ministère d'affaires,  
 dit-il, sans couleur politique, sans antécé-  
 dents, sans caractère de résistance à l'oppo-  
 sition. »

« Le ministère d'affaires a été congédié  
 par l'opposition avant d'avoir mis la main à  
 l'œuvre.

« — Enfin, dit le Maréchal, puisqu'il n'y  
 a pas moyen d'arriver à une entente et qu'ils  
 veulent absolument un ministère de gau-  
 che, je vais céder. J'ai tout donné à mon  
 pays ; il ne me reste que l'honneur, que ce  
 bien si cher à un soldat, la valeur d'un ser-  
 ment, la foi de la parole donnée : Je ne veux  
 pas, je ne puis pas le sacrifier. »

« — Il le faut, répondit la majorité impé-  
 rieuse, inflexible. Votre honneur ou la mort  
 du pays. »

« Et le maréchal de Mac-Mahon, le déses-  
 poir dans l'âme, réfléchit, veilla, puis, désor-  
 rienté, effrayé, l'amour du pays, — l'a-  
 mour n'est pas toujours éclairé, — l'em-  
 porta sur tout le reste :

« — C'en est fait, dit-il à M. Dufaure.  
 Faites un cabinet de gauche. Je vous livre la  
 politique du pays, je vous livre les fonc-  
 tionnaires que j'ai juré de défendre, je vous  
 livre mes amis, je me livre moi-même comme  
 otage ; mais, il y a cependant une chose que  
 je ne puis pas livrer, c'est l'armée française.  
 J'ai l'honneur de la commander, je n'ai pas  
 le droit de la désorganiser. . . »

« Cette pensée du Maréchal est tellement  
 sage, que M. Jules Favre lui-même, au  
 nom de l'opposition, reconnaissait, à la  
 dernière session du Corps législatif, le droit  
 exclusif du chef de l'Etat de choisir le mi-  
 nistre de la guerre.

« Mais déjà l'opposition, avant même  
 que les choses fussent plus avancées, se li-  
 vrait aux partages des dépouilles, spéculait  
 sur les hécatombes d'employés, sur les ven-  
 geances qui allaient s'assouvir, d'autant  
 plus cruelles qu'elles seraient faites sous  
 l'autorité du nom de Mac-Mahon. Les partis  
 trouvaient M. Dufaure trop pâle, ils ne se  
 contentaient pas d'un ministère de gauche :

il leur fallait des gages, il leur fallait le re-  
 noncement à l'état de siège, l'abolition du  
 colportage, la presse n'étant pas encore as-  
 sez libre pour prêcher tous les crimes. Il  
 fallait, il fallait beaucoup de choses en-  
 core. . . Les appétits réveillés se donnaient  
 libre cours : il fallait surtout l'armée.

« — Jamais ! dit le Maréchal de Mac-  
 Mahon. Nous avons voulu que l'armée soit  
 en dehors de la politique, et vous avez ap-  
 plaudi vous-mêmes le ministre de la guerre  
 qui soutenait cette thèse à la Chambre ;  
 l'armée restera ce qu'elle est, la marine res-  
 tera ce qu'elle est, les affaires étrangères  
 doivent rester aussi en dehors de ces fluc-  
 tuations continuelles des pouvoirs. »

« Mais l'opposition veut la capitulation  
 complète. Elle veut le suprême commande-  
 ment de l'armée. Déjà M. Gambetta, qui a  
 une police, possède l'état nominatif de tous  
 les officiers français, avec les opinions per-  
 sonnelles qu'il leur suppose. Le ministère de  
 la guerre aux mains des gauches, ce serait  
 l'avancement sur les notes politiques, ce se-  
 rait le retour des inimitiés à peine assou-  
 vies, dans certains régiments, entre « gam-  
 bettistes » et réguliers, ce serait la désorga-  
 nisation absolue, l'armée du *pronuncia-  
 miento*.

« Et avec cela le Maréchal prisonnier,  
 les conservateurs désarmés, les otages li-  
 vrés, la fin de la France.

« Le Maréchal s'est arrêté sur la pente  
 où il s'engageait.

« Vainement nos adversaires continue-  
 rent-ils de soutenir leur thèse : « le pays  
 contre un homme », cette prétention ne doit  
 tromper personne, car cet homme repré-  
 sente encore près de quatre millions d'élec-  
 teurs, et ce ne sont pas quelques centaines  
 de mille de suffrages de plus, extorqués par  
 la calomnie et l'intimidation, qui peuvent  
 donner à la majorité de la Chambre le droit  
 de dédaigner et de rejeter toute concession,  
 toute transaction, le droit de vouloir occu-  
 per le gouvernement tout entier, écraser la  
 minorité de la Chambre, qu'on peut croire  
 encore la majorité du pays.

« La majorité a rejeté toute espèce de  
 conciliation : elle parle d'avoir recours à  
 l'émeute. A elle, à elle seule, doit incomber  
 la responsabilité des graves événements qui  
 commencent. »

« Dans les divers groupes diplomatiques on  
 discutait l'attitude du Maréchal relativement  
 à sa demande de se réserver trois portefeuil-  
 les, afin de les confier à des personnes de  
 son choix. Et, de l'opinion qui paraissait  
 percer de la conversation que deux ambas-  
 sadeurs tenaient avec un diplomate français,  
 il résulterait que la question du prochain  
 conclave pourrait ne pas être tout à fait  
 étrangère à la décision du Maréchal de s'être  
 réservé la nomination du ministre des affai-  
 res étrangères.

« Il convient de rétablir la vérité au sujet  
 des rapports de M. Dufaure avec les gau-  
 ches.

« Il est vrai que M. Dufaure n'a jamais  
 comparu à la barre du Comité des Dix-Huit ;  
 mais M. Dufaure a eu plusieurs entrevues  
 avec certains chefs des gauches et avec des  
 membres de ce comité. Dans toutes ces en-  
 trevues, on a fait connaître à M. Dufaure  
 les exigences des gauches, exigences que  
 nous avons relatées hier, en oubliant d'en

mentionner trois, dont la gravité n'échappera  
 à personne :

1° Résidence fixe du Maréchal à Ver-  
 sailles ;

2° Eloignement de M. d'Harcourt de la  
 Présidence ;

3° Amnistie pleine et entière pour tous les  
 crimes et délits politiques commis depuis le  
 16 mai.

« Le bruit accrédité dimanche soir de plus  
 en plus que les radicaux, prenant prétexte  
 d'une nouvelle réunion à la salle Frascati,  
 auraient donné comme mot d'ordre qu'on  
 accompagnerait en foule, jusqu'à l'Élysée,  
 les délégués de la réunion. Mais, les radi-  
 caux ayant appris que des mesures vigou-  
 reuses sont prises pour étouffer dès sa nais-  
 sance toute manifestation de caractère in-  
 surrectionnel, la fête a été contremandée.

« On assure que, depuis quelques jours,  
 des démarches ont été tentées auprès des  
 différents officiers supérieurs de la garnison  
 de Paris par certains individus touchant de  
 près à des personnages politiques radicaux  
 dans le but de connaître l'esprit des troupes  
 pour le cas où un mouvement viendrait à  
 éclater.

« Ces officiers supérieurs ont très-mal reçu  
 ces ouvertures, et il ne serait pas impos-  
 sible que ces *racoleurs* d'un nouveau genre  
 fussent déferés aux tribunaux. (Assemblée nationale.)

**L'ENQUÊTE.**

« La commission nommée par le Sénat  
 pour rechercher quelles sont les causes de  
 la détresse qui pèse sur le commerce et  
 l'industrie, et quels sont les moyens d'y  
 porter remède, s'est réunie la semaine der-  
 nière à Versailles.

« M. Feray a proposé que la commission  
 adressât aux Chambres de commerce, aux  
 chambres consultatives des arts et manu-  
 factures et aux sociétés industrielles un ques-  
 tionnaire ainsi conçu :

1° Dans la circonscription de votre cham-  
 bre, la crise s'étend-elle seulement à quel-  
 ques branches du commerce et de l'indus-  
 trie, ou bien à toutes les branches sans ex-  
 ception ?

2° Désigner les branches qui souffrent le  
 plus.

3° Depuis quelle époque la crise sévit-elle  
 surtout ?

4° La crise paraît-elle arrivée à son maxi-  
 mum, ou bien y a-t-il déjà quelque amélio-  
 ration ?

5° Quelles sont les causes de la détresse ?

6° Quels sont les moyens à employer  
 pour y porter remède ?

« L'auteur de la proposition a déclaré qu'il  
 ne tenait pas à la rédaction de ce question-  
 naire, que la commission pouvait en modi-  
 fier les termes comme elle le jugerait con-  
 venable, mais qu'il tenait positivement à ce  
 que la commission consultât les chambres  
 de commerce, et cela dans le plus bref délai  
 possible.

« La proposition de M. Feray a été appuyée  
 par MM. Teisserenc de Bort, Léonce de La-  
 vergne, Fourcaud, Cunin-Gridaine, Dau-  
 phinot et Arbel. Elle a été combattue par  
 plusieurs commissaires, notamment par  
 MM. de Montgolfier et Chesnelong, et finale-  
 ment repoussée.

On dit que le Maréchal n'a pas voulu transiger sur la question des fonctionnaires, et que cette résistance serait un des motifs qui auraient rendu nulles les négociations entamées par M. Dufaure.

On prévoit dès ce moment de profondes divisions dans les gauches, si la conciliation prend le dessus à la présidence.

Voici une nouvelle peut-être invraisemblable que nous trouvons dans le *Soir* :

« Il paraît certain que M. le vicomte Emmanuel d'Harcourt, secrétaire de la présidence, se décide à se retirer. »

Un de nos hommes d'Etat bien placé en ce moment pour connaître la vérité a déclaré que jamais la situation extérieure n'a réclamé plus impérieusement notre attention, et que jamais la France n'a eu plus besoin de faire trêve à ses querelles intestines pour observer ce qui se passe au delà de ses frontières.

La discussion du Code rural, malgré les efforts de la gauche, est entamée.

Empruntons à la *Guyenne* une piquante réflexion :

« Mercure était autrefois le dieu du commerce et en même temps le dieu des voleurs. La République n'a jamais été la déesse du commerce — nous ne le savons que trop ! — A part cela, il faut avouer qu'elle a dignement remplacé Mercure ! »

## LA JOURNÉE D'HER.

Versailles, 10 déc., 2 h. 40, soir.

Le *Soir* a raconté tout de travers ce qui s'est passé à la réunion des constitutionnels.

Vingt et un sénateurs de ce groupe ont envoyé leurs cartes à M. de Lareinty, dont on connaît l'énergique résolution. Les sénateurs qui se réunissent chez M. de Lareinty sont tout disposés à voter la dissolution si elle devient nécessaire.

Il en est de même des sénateurs du groupe de l'Appel au peuple.

Mais les uns et les autres veulent que leurs groupes soient représentés dans le cabinet et qu'on se décide à résister légalement, mais énergiquement, au comité des dix-huit.

Dans cet ordre d'idées, le ministère se composerait de :

MM. Batbie, président, sans portefeuille ;  
Roussin, marine ;  
Rochebouët, guerre ;  
Lareinty, intérieur ;  
Béhic, travaux publics ;  
Montgolfier, commerce ;  
Delsol, instruction publique ;  
Pouyer-Quertier, finances ;  
Banneville, affaires étrangères ;  
Depeyre, justice.

La dissolution paraît être la seule solution possible.

On affirme que le Maréchal est résolu à la demander. Tels sont les avis de plusieurs personnes qu'il ne paraît pas convenable de nommer encore, mais qui sont particulièrement renseignées sur les intentions du Maréchal.

Jamais les gauches n'ont été aussi surexcitées. Elles sont en même temps dans la fureur et dans le désarroi. Elles sentent que leurs manœuvres sont déjouées. Elles imaginent toutes sortes de projets pour reconquérir le terrain qui se dérobe sous leurs pas.

L'affluence des spectateurs est énorme. Il a fallu plusieurs trains supplémentaires pour Versailles.

Voici encore une liste ministérielle qu'on donne comme définitive :

Batbie, intérieur et présidence ;  
Depeyre, justice ;  
Rochebouët, guerre ;  
Montgolfier, travaux publics ;  
Banneville, affaires étrangères ;  
Roussin, marine ;  
Dufrazer, finances ;  
Delsol, instruction publique ;  
Ancel, commerce.

On ne croit pas que ce ministère se présente avant demain.

La séance à la Chambre et au Sénat ne promet aucun incident.

Au Sénat, la commission d'initiative a adopté la proposition de M. Hervé de Saisy sur le scrutin de liste.

C'est M. de Lareinty qui a fait voter la prise en considération sur le scrutin de liste ; il est nommé rapporteur.

3 heures 25, soir.

M. le duc d'Audiffret-Pasquier s'est présenté hier soir à l'Élysée sans pouvoir obtenir une audience. Ce matin, il a réitéré sa démarche et a été admis par le Maréchal.

Aux premières paroles prononcées par M. le duc d'Audiffret-Pasquier, le Maréchal l'a interrompu en disant : Je sais ce que vous venez faire ici. Tout ce que vous pourriez me dire serait inutile ; mon parti est pris.

M. le duc d'Audiffret-Pasquier s'est retiré en exprimant le désir que le Maréchal n'ait pas à se repentir de n'avoir pas voulu écouter ses conseils.

M. le duc d'Audiffret-Pasquier était chargé, dit-on, de renouer les négociations en vue d'une transaction avec la gauche.

4 heures 10, soir.

On dit qu'il n'y a pas encore de ministère. Plusieurs des sénateurs inscrits sur la liste ministérielle que je vous ai transmise déclarent n'avoir reçu aucune offre de portefeuille.

On assure pourtant que le Maréchal est toujours décidé à former un ministère conservateur.

## Etranger.

POLOGNE. — Les nouvelles de Pologne sont de plus en plus alarmantes, surtout au point de vue de la situation matérielle du pays.

Les vols et les assassinats qui se commettent dans les grandes villes, et que la police est impuissante à réprimer, vont donner lieu à la mise en état de siège de tout le pays, condition qu'impose l'autorité militaire pour faire cesser cet état de choses.

ANGLETERRE. — Le mécontentement qui règne parmi les populations indigènes des Indes cause au cabinet de Saint-James les plus vives appréhensions. Aussi, prépare-t-on au ministère des Indes un projet de confédération des nombreux États qui composent la péninsule sous la haute domination de l'impératrice Victoria.

On croit pouvoir compter sur les princes et sur les principautés, qui auraient, d'ailleurs, tout à redouter d'une conquête de la Russie, et qui, s'ils recouvreraient une sorte d'indépendance, seraient les premiers à contenir les populations dans l'intérêt britannique.

Les Écossais sont résolus à entraver l'établissement de la hiérarchie catholique, récemment autorisée en Écosse par la reine Victoria, sur la demande du Pape. La haine traditionnelle que les presbytériens, malgré leur dissensions, portent au clergé catholique, le souvenir des assassinats qu'ils commirent jadis sur les catholiques papistes les portent à s'opposer énergiquement à l'installation des catholiques.

TURQUIE. — Le sultan Mourad, fou ou malade, a été transporté à Antioche, sur l'ordre du sultan et à l'insu de Mahmoud-Damat.

Ce dernier, qui a été complice de l'enlèvement de Mourad en 1876, et qui croyait se servir de ce secret pour imposer son influence à Abdul-Hamid, se trouve aujourd'hui isolé. Il sera envoyé en exil. Ce double acte de vigueur a été inspiré au sultan par la crainte d'une révolution à Constantinople.

ESPAGNE. — Le mariage d'Alphonse XII, roi d'Espagne, avec la princesse Maria de las Mercédès d'Orléans et Bourbon, est officiellement fixé au 23 janvier prochain.

ALLEMAGNE. — Nous croyons devoir mentionner un fait des plus importants, selon nous. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* se dit en mesure de démentir la nouvelle du retour de M. le prince de Bismark à Berlin dans le courant de décembre. « M. le chancelier de l'empire est, dit-elle, dans un état de santé qui ne permet pas d'espérer que son congé puisse prendre fin dans un avenir rapproché, ni même avant le printemps de 1878. »

M. de Bismark aime le séjour de Varzin, où il a toute la liberté nécessaire pour méditer ses projets et en préparer l'exécution.

ROME. — Des nouvelles affligeantes circulaient depuis quelques jours sur la santé du Pape. Les feuilles radicales, se faisant l'écho d'un journal italien, allaient même jusqu'à prétendre que Pie IX avait succombé le 5 ou le 6 décembre, et que ce douloureux événement devait être tenu caché jusqu'après la fête de l'Immaculée-Conception.

Aujourd'hui nous pouvons démentir toutes ces rumeurs. D'après des renseignements reçus de Rome par l'*Union*, une amélioration sensible s'est produite dans la santé du Saint-Père.

Voici le texte du télégramme qu'a reçu l'*Union* :

« Rome, 9 décembre.

« Depuis deux jours, le Pape va beaucoup mieux. Il dort très-bien. Point de fièvre. Appétit suffisant. Moral excellent. Les forces reviennent. La consolation est grande au Vatican. »

## Guerre d'Orient.

Les Russes viennent, comme nous l'avons dit, d'essayer un échec à Elena. Ils avouent une perte de 50 officiers et 1,800 hommes hors de combat. Voici comment le *Nord* apprécie le résultat de cet échec :

« La colonne du prince Mirsky a subi des pertes considérables, qui témoignent de la résistance héroïque qu'elle a opposée aux forces supérieures de Fuad-Pacha, commandant de l'aile gauche de l'armée de Suleiman ; les Russes ont perdu onze canons dans cette affaire qui, au point de vue des trophées perdus, est de beaucoup la plus malheureuse pour les armes russes depuis le début de la guerre.

« Quant à ses conséquences ultérieures, il devient de plus en plus probable qu'elles ne seront pas graves ; elles l'auraient été sans doute si Suleiman-Pacha avait pu profiter immédiatement de ce premier avantage ; mais les renforts qui sont arrivés au prince Mirsky lui ont permis d'arrêter la marche en avant de Fuad-Pacha, résultat qui est aussi dû en partie à un mouvement tournant exécuté dans la direction de Slataritzka, au nord d'Elena, par une colonne russe venue de Cheret. Depuis avant-hier après-midi les attaques de Fuad-Pacha ne paraissent pas s'être renouvelées, et il est à supposer que toutes les dispositions ont été prises par les Russes pour parer à un nouveau mouvement offensif. »

Les événements montreront si ces suppositions, très-naturelles de la part du *Nord*, reposent ou non sur un fondement sérieux.

Une dépêche de Pesth nous fait connaître le texte d'une circulaire adressée par la Porte à ses représentants auprès des puissances et relative à la formation d'une armée de réserve de 450,000 hommes et à la création dans tout l'empire d'une garde nationale composée des hommes valides de 20 à 40 ans sans distinction de cultes religieux. Les représentants de la Sublime-Porte ont été chargés de communiquer ce document aux gouvernements auprès desquels ils sont accrédités et de faire ressortir l'importance de ces mesures qui, dans l'opinion du gouvernement du sultan, « doivent contribuer à resserrer les liens qui unissent tous les citoyens d'une même patrie sans distinction de religion. »

Une note a été récemment transmise par le même gouvernement au cabinet hellénique à l'effet d'obtenir que des mesures fussent prises pour empêcher le retour des émigrés crétois en Crète. M. Tricoupis, dans sa réponse, a fait remarquer que le gouvernement hellénique ne pouvait accéder à ce désir, vu que les réfugiés crétois étaient des sujets ottomans.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

CLASSE DE 1877.

Le 1<sup>er</sup> février 1878 commenceront, dans toute la France, les opérations du tirage au sort des jeunes gens de la classe 1877.

Il paraît certain que les pouvoirs des conseils municipaux, dans toutes les communes de France, seront prorogés pour deux ans,

en vertu de la loi du 5 mai 1855, d'après laquelle les assemblées sont nommées pour cinq ans.

Telle est la décision prise en principe par le cabinet actuel, et il est peu probable qu'elle soit réformée.

## VOYAGE DU CAPITAINE BOYTON Sur la Loire d'Orléans à Nantes.

DÉPART D'ORLÉANS.

On lit dans le *Journal du Loiret* de samedi :

« Malgré l'heure matinale, une foule considérable de curieux garnissait les quais et le pont d'Orléans pour assister au départ du capitaine Boyton, dont les exploits nautiques sont aujourd'hui connus de la majeure portion de l'Europe.

« Il était revêtu du costume en caoutchouc dont il est l'inventeur et qui lui donne, à distance, l'aspect d'un preux chevalier du moyen âge, tout bardé de fer.

« Ce costume recouvre le capitaine Boyton de la tête aux pieds, laissant seulement à découvert les yeux, le nez et la bouche. Il est divisé en deux parties qui se rejoignent et s'appliquent hermétiquement l'une sur l'autre, à la hauteur de la ceinture, laquelle est entourée d'un cercle dur et résistant dont le large diamètre permet le libre fonctionnement des muscles. Autour des deux cuisses, sous les reins, sur la poitrine et derrière la tête, sont disposés des poches à air (cinq au total), munis de tubes, et que l'expérimentateur peut, à volonté, gonfler et dégonfler.

« Grâce à ce système, le capitaine occupé dans l'eau la position qui lui est la plus agréable. Supposez en effet qu'il veuille prendre son repas et s'approcher du léger esquif qui l'accompagne et dont nous parlerons tout à l'heure : il n'a qu'à laisser échapper l'air qui remplit les poches entourant les cuisses et gonfler légèrement les ventouses de la poitrine et du dos ; il se tiendra alors verticalement à la manière de ces bébés en porcelaine qu'on plonge dans une cuvette remplie d'eau, mais à cette différence près qu'il sera seulement immergé jusqu'à la partie inférieure du thorax.

« C'est à son hôtel que nous avons pu examiner de près cette ingénieuse enveloppe du capitaine Boyton ; c'est là aussi que nous avons visité dans ses détails le petit esquif, sorte de boîte flottante, où il enferme ses provisions et ses agrès. Nous avons dit qu'il emportait un approvisionnement pour quatre jours, et c'est l'exacte vérité ; mais il faut ajouter que dans ses voyages l'alimentation de l'explorateur se compose beaucoup plus de café et de whisky que de viande et de pain. On se fait difficilement une idée, à moins de l'avoir vu, de ce qu'une boîte aussi étroite et grande à peine comme un bateau d'enfant peut contenir d'objets : cigares le capitaine en a fumé vingt par jour, pour se désenrouer, flacons divers, lampe à alcool pour préparer le café, boussole, montre, pistolet, trompette à pistons, fusées, signaux marins, etc.

« Trois minutes après sa descente de voiture, le capitaine avait installé son petit bateau ; il gonflait les poches à air de son appareil et partait à neuf heures du matin, muni de sa pagaie, aux applaudissements de la foule. Arrivé au milieu du fleuve, il lançait plusieurs fusées et descendait paisiblement le cours de la Loire, saluant les curieux qui l'accueillaient de leurs bravos et se soulevant de manière à se trouver assis sur l'eau.

« Le courant du fleuve était faible, et le hardi nageur en a éprouvé un certain désappointement. A dix heures, il était seulement à La Chapelle. Dans ces conditions, il est vraisemblable qu'il ne pourra arriver à Blois avant huit heures du soir, parcourant environ une lieue et demie à l'heure. »

BLOIS.

L'*Indépendant* de Tours a reçu la lettre suivante du capitaine Boyton :

« Blois, le 9 décembre 1877.

« Monsieur,  
« Un petit accident a quelque peu retardé mon voyage. Je suis parti d'Orléans samedi matin à 9 heures et arrivé le soir à 2 heures 1/2. Un peu avant cette ville j'ai en la jambe prise entre deux blocs de pierre, ce qui m'a un peu confusonné et me force à modérer un peu mon allure. Je repars ce soir à dix

heures pour Tours, où je compte arriver, sauf nouvel accident, vers midi, demain lundi. Je ne m'arrêterai que quelques instants, voulant, si possible, finir d'un trait mon voyage jusqu'à Nantes.

» Votre dévoué,  
» PAUL BOYTON. »

#### TOURS.

Le capitaine Boyton est passé hier matin (lundi) à onze heures sous le pont de pierres, à Tours. Il était revêtu de son appareil et évoluait avec facilité dans les flots de la Loire.

L'intrépide nageur a pris terre au quai du Pont-Neuf, près le pont Bonaparte, et, après quelques instants de repos, il s'est confié de nouveau à la Loire qu'il descendra jusqu'à Nantes sans altérer.

M. le capitaine Boyton a aussi adressé au *Phare de la Loire*, de Nantes, le télégramme suivant :

« Voyage retardé par suite d'un accident à la jambe.

« J'arriverai seulement vendredi et je vous télégraphierai l'heure. »

De Nantes, le capitaine Boyton se rendra dans le Midi, où il explorera la Garonne, et de là en Espagne. Il reviendra dans nos parages vers le printemps et fera alors des expériences destinées au public.

Un fait tristement bizarre à noter :

Le capitaine a inventé son vêtement de caoutchouc comme appareil de sauvetage. La plupart des puissances l'ont adopté, mais sait-on dans quel but ? — Dans un but tout contraire, comme il nous l'avouait en souriant. Des marins sont instruits, à l'aide de cette invention, à aller placer des torpilles sous les vaisseaux ennemis, dont ils peuvent s'approcher sans être vus, en prenant certaines précautions indiquées par avance. C'est ainsi que ce qui devait servir à préserver la vie des hommes est employé à la détruire !

Enquête sur les enfants assistés. — On prépare au ministère de l'intérieur les éléments d'un rapport qui sera présenté au Sénat dès la reprise de ses séances, concernant la situation des enfants assistés dans toute la France. Ce rapport est destiné à éclaircir la question de savoir si la suppression des tours et le développement des secours temporaires ont exercé une influence sur la mortalité qui frappe les jeunes enfants et même sur la diminution constatée dans le nombre des naissances.

La tournée faite dans les départements en août et en septembre, par les inspecteurs généraux des établissements de bienfaisance, a en conséquence expressément porté sur la situation des enfants assistés avant et depuis la fermeture des tours dans chaque ville de France.

Un relevé général des hospices ou fonctionnaires autrefois des tours, a été dressé dans chaque chef-lieu, et les résultats de ce travail ont été groupés et appréciés dans des rapports particuliers, faits par chaque inspecteur général ; ces rapports étudient également l'influence qu'a pu avoir l'application de la loi du 8 mai 1869, qui a compris le système de secours à domicile au nombre des moyens légaux d'assistance publique. Enfin, le travail des inspecteurs généraux comprend une statistique raisonnée, pour chaque région, des naissances et décès, des accusations d'avortement et d'infanticides, et de tous les autres faits intéressant le service des enfants assistés. Ces documents seront communiqués au Sénat en même temps que le rapport d'ensemble préparé par le ministère de l'intérieur.

#### Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 9 décembre 1877.

Versements de 78 déposants (14 nouveaux), 12,147 fr. 33 c.

Remboursements, 6,829 fr. 02 c.

Pour les articles non signés : P. GODDET.

Je, soussigné, médecin des Hôpitaux de Moscou, chevalier de Saint-Stanislas, certifie que 67 malades atteints de névralgies faciales, de migraines et de maux de dents, ont été immédiatement soulagés

par l'anti-névralgique russe, l'Anisine-Marc.

D<sup>r</sup> FUGENHOLD.

L'Anisine-Marc se trouve dans toutes les bonnes pharmacies de France. Prix : 5 fr. et 5 fr. 50, franco. S'adresser à MM. Jochelson et C<sup>o</sup>, 39, rue Richer, à Paris.

Au moment des soirées et des réceptions, nous recommandons à nos lectrices les nouvelles œuvres de Jules Klein : *Larmes de Crocodile* valse aux mélodies enchanteuses, et la polka *Tête de Linotte*, inspirée par le chant de l'oiseau gracieux dont elle porte le nom : leur succès dépasse tout ce que nous avions prévu.

Jules Klein est un mélodiste en même temps qu'un poète. Écoutez plutôt *Fraises au Champagne*, *Patte de Velours*, *Lèvres de Feu*, *Cerises-Pompadour*, *M<sup>lle</sup> Printemps*, *Cuir de Russie*, *Pazza d'Amore*, les plus connues, les plus dansantes de ses valse, et vous serez charmé par ces phrases larges et suaves, redites par les pianos de l'Europe entière.

On n'éprouve que l'embarras de choisir entre ces morceaux empreints de verve et touchés avec une grâce exquise : *Cœur d'Artichaut*, *Peau de Satin*, *Triste aux Perles*, polkas, « Radis-Roses », mazurka, *France Adorée*, marche, *J. Klein-Quadrille*, « Rayons Perdus », « Soupir et Baiser », mélodies.

Prix de chaque œuvre. — Piano seul : 2 fr. 50 c. ; à 4 mains : 3 fr. ; mélodies : 1 fr. 70 c. ; Quadrille : 2 fr. Envoi franco contre timbres-poste adressés à COLOMBIER, Editeur, 6, rue Vivienne, à Paris.

Pour paraître le 1<sup>er</sup> janvier 1878 : LA PRIME, journal d'éducation et d'instruction, de littérature, beaux-arts, théâtres, etc., paraissant les 1<sup>er</sup> et 15 de chaque mois en grand in-8° jésus, 16 pages, 32 colonnes, sous la direction de M. PAUL PROUTEAU (de Saumur), propriétaire-gérant.

Le Bon — le Beau — l'Utile — l'Agreable.

Bureaux : à Paris, 45, rue du Croissant.

Prix de l'abonnement : Pour Paris et les départements, 6 fr. par an ; pour l'étranger, 10 fr.

Ce journal a un double but :

Faire connaître tous les jeunes écrivains qui brillent à Paris, et ceux qui se révèlent en province.

Ainsi : Tout abonné aura droit à l'insertion, dans le journal, de un ou plusieurs articles, en quelque genre que ce soit, sous la seule réserve que le Comité de lecture de LA PRIME en aura apprécié la moralité et la littérature.

La carrière est ouverte : l'accueil le meilleur sera pour les articles courts, mais substantiels.

Effectuer gratuitement sur la place de Paris, pour le compte des abonnés, tous les achats de marchandises quelconques, et au meilleur prix possible.

Ainsi :

Un abonnement donnera droit à des commissions de 4 à 500 fr. ;

Deux abonnements donneront droit à des commissions de 500 à 1,000 fr. ;

Cinq abonnements donneront droit à des commissions de 1,000 fr. et au-dessus.

Les articles et les envois d'argent pour les commissions doivent être adressés directement et franco, par mandats sur le poste, à partir de ce jour, au domicile particulier de M. P. PROUTEAU, propriétaire, 2, cité Barât, à Asnières (Seine), qui s'engage à répondre dans chaque numéro du journal, offrant ainsi toutes garanties désirables.

Avis des plus importants. — Tout correspondant aura droit à une remise de 1 franc par abonnement ; et 4 pour cent sur le montant de ses commissions.

La librairie Calmann Lévy publie la quinzième série des *Nouveaux Samedis*, de Pontmartin, formant, en réalité, le vingt-quatrième volume des *Causées littéraires* : le travail d'un quart de siècle ! Ce volume n'est pas moins intéressant que ses devanciers, et il nous suffira de citer les principaux chapitres : une large et sympathique étude sur Joseph Autran, le regretté poète ; une notice à la fois impartiale et piquante sur M. Buloz ; M. de Rémusat et Abélard ; les *Souvenirs*, de Daniel Stern (comtesse d'A-

gout) ; les *Lettres* du baron Grimm ; la biographie d'Alfred de Musset ; MM. Erckmann-Chatrian ; le roman contemporain, Émile Zola, Jules Claretie, Mario Uchard, etc., etc.

Alphonse Karr, l'infatigable écrivain qui a publié de si intéressantes relations sur Nice, Saint-Raphaël et Sainte-Adresse, vient de faire paraître chez Calmann Lévy un nouveau volume intitulé : *Notes de voyage d'un Casanier*. Cette fois, il nous transporte au milieu des enchantements de l'Italie. Le lecteur n'y perd rien : ni le tour pittoresque du récit, ni ces observations fines, ni ces traits spirituels et tout ce charmant humour qui ont fait le succès des précédents ouvrages d'Alphonse Karr.

#### CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (17<sup>e</sup> ANNÉE)

PRÊTS SUR MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C<sup>o</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

#### LE MOUVEMENT FINANCIER

2 Fr. par an.

Le plus complet des journaux financiers.

LE SEUL qui donne chaque semaine :

6 mois d'essai La cote comparée et rectifiée de toutes les valeurs en Banque cotées et non cotées, F. indique les meilleurs arbitrages et les meilleurs placements.

Prime unique : Une fois par mois, numéro supplémentaire, contenant la liste complète de tous les tirages du mois de toutes les valeurs françaises et étrangères, à lots ou sans lots.

Ordres de Bourse. — Prêts sur titres.

Abonnements, 33, rue Vivienne, Paris. (Bon de poste ou timbres-poste.)

#### Un JOURNAL FINANCIER pour RIEN

4<sup>e</sup> Fr. LA SITUATION, le meilleur guide des capitaux et le journal financier le plus influent, le plus consulté et le plus répandu, an. cote 4 francs, et donne à ses abonnés :

1<sup>o</sup> Un abonnement gratuit à tous les tirages français et étrangers, valeurs à lots ou sans lots ;

2<sup>o</sup> Une prime gratuite de 3 fr. de livres à choisir dans le catalogue général de la maison Hachette. Envoi franco.

Par ses renseignements précis sur toutes les valeurs, et surtout par ses arbitrages, la Situation est le journal indispensable à tous porteurs de titres.

Ordres de Bourse. — Prêts sur titres.

On s'abonne à Paris, 33, rue Vivienne, par mandat ou timbres-poste.

Librairie FIRMIN-DIDOT, 56, rue Jacob, à Paris.

#### LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

SOUS LA DIRECTION

DE M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND.

L'élégance mise à la portée des fortunes les plus modestes, la dépense de l'abonnement transformée en économie productive, tels sont les avantages que la *Mode Illustrée* offre à ses abonnés, en leur prodiguant les patrons, les gravures, les renseignements, les conseils tant pour leur habillement que pour l'exécution de tous les travaux féminins.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur le poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT et C<sup>o</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr.

4<sup>e</sup> édition : avec une gr. colorée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements.

#### LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux,

des hôpitaux de Paris,

« obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. »

— Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GARLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

#### Refusez les contrefaçons.

— N'acceptez que nos boîtes en ferblanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

#### REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dardres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac ; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Également préférable au lait, à la panade et à la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par excellence, le seul aliment qui garantit contre tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermi les chairs des personnes affaiblies ou boursoufflées. Quatre fois plus nutritive que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castles-tuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

N<sup>o</sup> 49,842 : M<sup>me</sup> Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatulences, spasmes et nausées. N<sup>o</sup> 46,270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N<sup>o</sup> 46,210 : M. le docteur médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N<sup>o</sup> 46,218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N<sup>o</sup> 18,744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N<sup>o</sup> 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 4 kil., 22 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de *Revalescière* enlèvent toute irritation et toute odeur fétide en se levant ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus énervés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 120 tasses, 16 fr. ; de 288 tasses, 36 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est

La Perfection de Chocolat Du Barry.

Prix : 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c. ; avec vanille, 2 fr. 40 c., dégagé des germes et de tout irritant, il est plus agréable, plus digeste et nutritif, sans échauffer. Il reste liquide dans la tasse, preuve de sa parfaite pureté. — Tout chocolat qui s'épaissit est falsifié d'amidon ou féculé indigeste. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean ; M<sup>me</sup> GONDRAND, rue d'Orléans ; M. BESSON, successeur de M. TExIER, M. NORMANDINE, rue St-Jean ; M. J. RUSSEAU, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>o</sup>, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (653)

#### CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver, 22 octobre 1877.

Départs de Saumur :	Arrivées à Poitiers :
6 h. 20 m. matin.	10 h. 30 m. matin.
11 — 15 — —	4 — 30 — soir.
1 — 30 — —	9 — 7 — —
7 — 40 — —	11 — 41 — —

Départs de Poitiers :	Arrivées à Saumur :
5 h. 50 m. matin.	9 h. 40 m. matin.
10 — 45 — —	3 — 10 — soir.
12 — 30 — —	7 — 39 — —
6 — 15 — —	11 — 20 — —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 10 DÉCEMBRE 1877.

Valeurs au comptant.			Dernier cours.			Hausse Baisse.			Valeurs au comptant.			Dernier cours.			Hausse Baisse.		
3 1/2 %	72	35	100	25	50				Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	630	50	Canal de Suez	787	50	2	50	
4 1/2 %	100	99	100	99	35				Soc. gén. de Crédit Industriel et comm. 125 fr. p.	625	50	Crédit Mobilier esp.	537	50	7	50	
Obligations du Trésor, t. payé.	495	1	495	1	35				Crédit Mobilier	551	50	Société autrichienne	555	50	1	35	
Dép. de la Seine, emprunt 1857	234	50	234	50	1				Crédit foncier d'Autriche	407	50	OBLIGATIONS					
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	495	1	495	1	1				Charentes, 500 fr. t. p.	135	50	Orléans	338	50	Paris-Lyon-Méditerranée	333	50
1865, 4 %	316	50	316	50	1				Est	515	50	Nord	338	50	Quetz	339	50
1869, 3 %	389	50	389	50	1				Paris-Lyon-Méditerranée	1022	50	Midi	338	50	Charentes	334	50
1871, 3 %	316	50	316	50	1				Midi	788	50	Yonnes	339	50	Canal de Suez	635	50
1875, 4 %	487	50	487	50	1				Orléans	1067	50						
1876, 4 %	477	50	477	50	1				Ouest	673	50						
Banque de France	3125	50	3125	50	1				Vendée, 500 fr. t. p.	1246	50						
Comptoir d'escompte	668	75	668	75	1				Compagnie parisienne du Gaz	1246	50						
Crédit agricole, 200 f. p.	340	50	340	50	1				C. gén. Transatlantique	110	50						
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	360	50	360	50	1												

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS  
GARE DE SAUMUR  
(Service d'été, 5 Juin 1877)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS

3 heures 8 minutes du matin	direct	arr. Angers
10 — 13 — — — — —	express	arr. Angers
1 — 16 — — — — —	express	arr. Angers
7 — 19 — — — — —	express	arr. Angers
10 — 22 — — — — —	express	arr. Angers

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS

3 heures 26 minutes du matin	direct	arr. Tours
9 — 31 — — — — —	express	arr. Tours
12 — 34 — — — — —	express	arr. Tours
4 — 37 — — — — —	express	arr. Tours
10 — 43 — — — — —	express	arr. Tours

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 46.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.  
44<sup>e</sup> ANNÉE (1876).

Prix du volume broché . . . . . 7 fr.  
cartonné . . . . . 8 50  
Franco par la poste, 1 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.  
Etranger, suivant les conventions postales.  
On peut se procurer chaque volume séparément.

# MAGASIN PITTORESQUE

La collection se compose des années 1833 à 1876. — Le volume 1876 (44<sup>e</sup> année), mis en vente le 5 décembre 1876.  
LES ABONNEMENTS COURENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER OU DU 1<sup>er</sup> JUILLET. — LES LIVRAISONS SONT ENVYÉES A LA FIN DE CHAQUE MOIS.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.

PRIX DE L'ABONNEMENT:  
Paris . . . . . 7 fr.  
Départements . . . . . 8 50  
Etranger, suivant les conventions postales.  
On peut se procurer séparément un numéro mensuel dans une couverture.  
Prix : Paris, 60 c.; — Départements, 70 c.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29 :

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des trente premières années du *Magasin pittoresque*.  
1 volume broché . . . . . 7 fr.  
Cartonné . . . . . 8 50  
ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE de 1851 à 1877, environ 30 gravures dans chaque Almanach.  
Chaque almanach . . . . . 50 c.

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE; 1 vol. grand in-4°, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.  
Prix . . . . . 15 fr.  
VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES; 4 volumes, 941 gravures.  
Prix de chaque volume broché . . . . . 6 fr.  
L'ouvrage complet . . . . . 24

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures.  
Prix de chaque volume broché . . . . . 7 fr. 50  
L'ouvrage complet . . . . . 15  
LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du *Magasin pittoresque*; 1 volume in-4°. — 2<sup>e</sup> édition.  
Prix, broché . . . . . 5 fr.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par M. P. Poitevin, 2 vol.  
Prix de chaque volume broché . . . . . 7 fr. 50  
L'ouvrage complet . . . . . 15  
LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Yan Dargent; 1 vol. grand in-8°  
Prix, pour Paris, broché . . . . . 15 fr.  
cart., doré sur tranche 18

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.  
Le conseil central d'instruction primaire de la ville de Paris a placé le *Magasin pittoresque* sur la liste des ouvrages propres à être donnés en prix dans les écoles primaires et supérieures, et dans les classes d'adultes.

On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. Grasset, libraire, rue Saint-Jean, n° 1, à Saumur.

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
Par adjudication amiable.  
En l'étude de M<sup>e</sup> CLOUARD,  
Le dimanche 16 décembre 1877,  
à midi,

**UNE MAISON**  
Située à Saumur, rue du Temple, n° 4, occupée par M<sup>me</sup> V. Pinet-Marquis.  
Entrée en jouissance de suite.  
Mise à prix : 8,000 francs.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**7,000 FRANCS A PLACER**  
A RENTE VIAGÈRE.  
S'adresser audit notaire. (646)

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,

Pour entrer en jouissance à Noël 1877.  
**Le MOULIN GEORGET**  
Situé sur les Châteaux, à Saumur.  
Beaux logements et jardin.  
Le mécanisme, entièrement neuf, sera vendu séparément, si on le désire.  
S'adresser à M. GIBAUD, de Saint-Vincent, commune de Dampierre.

**A CÉDER**

**UN TRÈS-BON CAFÉ**  
Bien achalandé,  
**ANCIEN CAFÉ HENRI**  
Rue d'Orléans, n° 42, Saumur.  
S'adresser à M. RENARD-SOURDEAU, qui l'exploite. (631)

**A LOUER**  
PRÉSENTMENT,

**PORTION DE MAISON**  
AVEC CAVE ET JARDIN  
Sise montée du Fort.  
S'adresser à la Retraite. (632)

**A CÉDER** en province (cause de VAPRUR ET HYDRAULIQUE (papier), en plein rapport. Belle maison d'habitation. Matériel entièrement neuf. Chiffre d'affaires (susceptible d'augmentation) : 110,000 fr. Bénéfice net justifié : 50,000 fr. Prix : 300,000 fr. (avec la propriété). Grandes facilités. Agence de l'Industrie, rue Vivienne, 17, à Paris. (656)

**A VENDRE**  
**OU A LOUER**

**UN JARDIN**  
Entouré de murs,  
Situé à la Croix-des-Sables, commune de Bagneux,  
Contenant 33 ares, bien arrosé, avec trois carrés d'asperges en plein rapport.  
S'adresser à M<sup>me</sup> GOUIN, rue de Bordeaux, 31.

**A LOUER**  
PRÉSENTMENT,

**DEUX MAISONS**  
AVEC BOUTIQUES  
Nouvellement restaurées.  
Situées rue du Marché-Noir.  
S'adresser à M. DÉZÉ, libraire, rue Saint-Jean, n° 1, à Saumur, ou à M. GODET, imprimeur.

**A LOUER**  
PRÉSENTMENT,

**MAISON DE PLAISANCE** avec jardin bien arrosé, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson;  
**MAISON D'EXPLOITATION** avec terres labourables et vignes.  
S'adresser à M. Paul REVEAU, à Pocé.

S'adresser au bureau de la presse, rue de la République, n° 18, à Saumur.  
**DEUX BEAUX CHIFFRES COURANTS**  
**A VENDRE**

**Communications Hygiéniques**

De l'avis de tous les médecins, le froid aux pieds et l'humidité sont nos ennemis mortels. Pour les combattre, portons les **Semelles Lacroix**, les seules hygiéniques crincolhydrofuges; elles sont au début comme à la fin, quoique très-minces, à l'épreuve de l'humidité. Evitons celles en laine, feutre, etc., qui sont spongieuses et perdent de suite leur chaleur. — Avec les **Semelles Lacroix**

**PLUS de FROID aux PIEDS!!!**  
On les trouve partout. — Exiger le nom **Lacroix**, 1, rue Auber, Paris. (647)

Etude de M<sup>e</sup> ALEXIS THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

M<sup>e</sup> THUBÉ a l'honneur d'informer le public que son installation lui permet de recevoir en dépôt tout ce qu'on voudra lui confier, pour être vendu aux enchères, à la salle des ventes, située **rue d'Orléans, 55**, en face l'hôtel de Londres. (649)

**COMPTOIR COMMERCIAL**

**DIRECTION GÉNÉRALE A SAUMUR**

Le **COMPTOIR COMMERCIAL** a pour but de faciliter les relations entre les producteurs et maisons de gros avec les commerçants au détail et la clientèle bourgeoise. Il fournit au haut commerce des représentants sérieux pour le placement de ses produits, tant en France qu'à l'étranger. Au moyen de ses nombreux correspondants, il peut également fournir aux maisons représentées les renseignements commerciaux sur la solvabilité des clients; ses agents s'occupent également des recouvrements du contentieux commercial, de la liquidation des affaires litigieuses et de la vente des propriétés et maisons de commerce.  
Le **COMPTOIR COMMERCIAL** a des agents dans tous les départements en France, en Algérie et en Alsace-Lorraine, en Angleterre, en Autriche, en Belgique, dans le Grand-Duché de Luxembourg, en Espagne, en Portugal, en Italie, en Suisse, en Turquie, en Egypte, au Brésil et au Chili.  
S'adresser, pour tous renseignements, à M. G. DOUSSAIN, Directeur général, quai de Limoges, 42, à Saumur. (620)

**M. RIELLANT**  
**ET SA FILLE**

**Chirurgien et Mécanicien**  
**Dentiste**,

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur,

Maison Beurois,

Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.

Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

**PAPIER WLINSI**

Le grand succès de ce remède est dû à sa propriété d'attirer à l'extérieur du corps l'irritation qui tend toujours à se fixer sur les organes essentiels à la vie; il déplace ainsi le mal en rendant la guérison facile et prompt. Les premiers médecins le recommandent particulièrement contre les rhumes, bronchites, maux de gorge, grippe, rhumatismes, lombagos, douleurs. Son emploi est des plus simples : une ou deux applications suffisent le plus souvent et ne causent qu'une légère démangeaison. On le trouve dans toutes les pharmacies. Prix de la boîte de 10 fr. 1,50. Se défier des contrefaçons.

**CAISSE SAUMUROISE**

**L. LE BRAS, BANQUIER**

18, Rue Beaurepaire, à Saumur.  
Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement.  
Ordres de Bourse, 4 fr. 25 par 1,000 francs.  
Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

**PHARMACIE-DROGUERIE**

Ancienne Pharmacie **PASQUIER**  
**A. CLOSIER, Successeur,**

Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure de Paris,  
20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.  
Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale. Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.  
On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchevaux.

**LAGALL**

**DENTISTE A SAUMUR**  
Quai de Limoges, 70,  
Elève de M. Victor LANGERON,

CHIRURGIEN-DENTISTE A BORDEAUX,  
Reçu par la Faculté de Médecine de Montpellier.

**SOINS DE BOUCHE EXCEPTIONNELS EN TOUS GENRES**  
EXTRACTION DES DENTS

Prothèse dentaire et Redressement des Dents aux Enfants.

M. LAGALL est constamment chez lui et se rend à domicile.  
Le cabinet est ouvert de 7 heures du matin à 8 heures du soir, quai de Limoges, 70, à Saumur. (220)

**LA VELOUTINE**  
EST UNE  
Poudre de Riz spéciale préparée au Diamant  
PAR CONSEQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU  
Elle est adhérente et invisible, ainsi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.  
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

Saumur, imprimerie de P. GODET.